



PLATEFORME D'OBSERVATION
DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES

POPSU

MÉTROPOLES



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture





Interroger les relations
entre les métropoles
et les autres territoires

La recherche inclusive au Plan Urbanisme Construction Architecture



ROBERT HERRMANN
Président de l'Eurométropole de Strasbourg,
Président du Comité des parties prenantes
du Plan Urbanisme Construction Architecture

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) est un organisme atypique, dont la mission est d'observer pour inventer les modes de production et de gestion des villes, des métropoles et des territoires de demain. Pour ce faire, nous avons la conviction qu'il est nécessaire d'organiser le partage des connaissances entre l'État et les métropoles, les professionnels et les scientifiques. Le programme POPSU est un outil inédit proposé par le PUCA pour initier, nourrir et stimuler les débats.

Le programme POPSU Métropoles implique quinze métropoles françaises : Aix-Marseille, Bordeaux, Brest, Clermont-Auvergne, Dijon, Grand Lyon, Grenoble Alpes, Lille, Montpellier, Nantes, Nice, Orléans, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Il repose d'abord sur la définition collaborative des thématiques et des problématiques explorées au sein de chaque métropole. Les élus, les équipes des services métropolitains et les scientifiques, définissent dans le dialogue, les sujets de recherche à partir du fil rouge commun du programme. Le programme de cette session est « la métropole et les "autres" ». Il s'agit d'examiner la question de l'inscription territoriale des métropoles, au cœur des débats contemporains sur les solidarités et les complémentarités entre territoires. Cette méthode assure les possibilités de croisement et de comparaison des résultats des travaux entre les métropoles.

POPSU Métropoles vise ensuite à faire collaborer les différents acteurs impliqués dans la production de connaissances nouvelles sur les métropoles. Les services techniques et les élus sont invités à partager leurs expériences et leurs savoir-faire pour enrichir ou questionner les pratiques des chercheurs.

Enfin, POPSU Métropoles valorise les résultats de recherche auprès de l'ensemble des acteurs de l'urbain et des territoires. Cela se traduit, de façon régulière et tout au long des travaux, par la production de notes et de documents audiovisuels aisément transposables ainsi que par des rencontres scientifiques, techniques et citoyennes dans les métropoles. La diffusion des connaissances doit permettre le croisement des travaux menés au sein des différentes métropoles, mais aussi le rapprochement avec d'autres pistes de travail à même d'améliorer l'action des décideurs et d'éclairer les choix publics.

Organiser
le partage
des connaissances
entre l'État
et les métropoles,
les professionnels
et les scientifiques.

Ces différents dispositifs structurent une recherche inclusive. La pratique scientifique s'ouvre au-delà des milieux universitaires et capitalise les connaissances acquises par l'expertise professionnelle. La coproduction des savoirs sur les métropoles et les territoires est ainsi la clé d'une appropriation facilitée : ces savoirs nourrissent la décision publique, parce qu'ils ont été élaborés en synergie avec les élus. Dans un contexte de mutations grandissantes, les métropoles et les territoires ont plus que jamais besoin de cette circulation et de ces échanges de savoirs.

Les ambitions scientifiques du programme POPSU Métropoles



MARIE-CHRISTINE JAILLET

**Directrice de recherche au CNRS (LISST-Cieu),
Présidente du Conseil de développement de
Toulouse Métropole, Responsable scientifique
du programme POPSU Métropoles**

Le programme POPSU Métropoles entend innover en matière de recherche urbaine en constituant des plateformes locales de production de connaissances et en replaçant l'analyse du fait métropolitain dans son environnement territorial.

Le fondement et la justification de ce programme résident dans la volonté partagée de produire une meilleure intelligibilité des transformations et évolutions des métropoles « au service » de l'action ou, dit en d'autres termes, de promouvoir une recherche susceptible d'éclairer les conditions de l'action et ses effets par une analyse partagée de la fabrique métropolitaine et de ses enjeux, en favorisant, localement, la construction d'une communauté de connaissance associant des chercheurs, des élus et des professionnels. Le programme repose sur des dispositifs locaux de veille, d'observation et d'analyse portés, sur chacun des sites, par une équipe de recherche pluridisciplinaire et la collectivité métropolitaine de référence, représentée à la fois par ses élus et ses services, auxquels peuvent être associés des tiers, identifiés localement. Il expérimente, au sein de chaque plateforme, de nouveaux modes de relation entre chercheurs, élus et professionnels ainsi que de nouveaux modes d'échange et de production *in itinere*. En particulier, il prend appui sur une phase amont de négociation, *in situ*, des thématiques de recherche entre les différents acteurs de chacune des plateformes, afin de tenir compte des contextes et des priorités locales. La cohérence de ces thématiques à l'échelle nationale est garantie par un fil rouge commun aux différents sites, qui porte sur les rapports que les métropoles ont construit avec les autres territoires.

Promouvoir une recherche susceptible d'éclairer les conditions de l'action et ses effets par une analyse partagée de la fabrique métropolitaine et de ses enjeux.

L'animation scientifique du programme à l'échelle nationale est assurée par l'organisation d'un séminaire qui constitue un espace de confrontation et d'échanges. Celui-ci favorise la capitalisation des recherches pour les réinsérer dans une grille d'analyse commune des trajectoires métropolitaines. Cette animation scientifique permet également de mieux coordonner les travaux et d'envisager par exemple, sur tout ou partie des sites, le lancement d'investigations communes (enquêtes ponctuelles ou interviews ciblées).

Outre sa contribution à l'animation scientifique du programme, la direction scientifique a pour responsabilité de s'assurer que les conditions de la discussion scientifique et de la capitalisation sont bien réunies, de veiller à ce que les travaux réalisés répondent aux exigences de qualité scientifique et d'organiser les conditions de leur évaluation.

Ainsi, le programme POPSU Métropoles entend questionner la manière dont les métropoles, « sommées » de contribuer au développement des territoires qui les environnent, organisent cette « interterritorialité » : comment développent-elles ces relations ? sur quoi portent-elles ? En l'absence, pour le moment, de tout modèle d'institutionnalisation de référence, et bien que l'État ait, en la matière, fait des propositions, il convient d'analyser les voies par lesquelles elles expérimentent et cherchent à organiser les conditions d'un échange « vertueux », favorisant la « cohésion territoriale ».

QU'EST-CE QUE POPSU MÉTROPOLLES ?

Un programme de recherche
répondant à 5 principes :

01

Produire de la connaissance

Le programme POPSU Métropoles repose sur des dispositifs locaux de veille, d'observation et d'analyse, portés sur chacun des sites par des élus et leurs services, une équipe locale de recherche et des tiers identifiés localement pour leur expertise.

02

Définir des questionnements propres à chaque métropole

À partir d'un fil rouge commun, celui des relations entre les métropoles et les autres territoires, des questionnements propres à chaque métropole sont définis lors de séminaires d'orientation par les élus, les chercheurs et les professionnels, en fonction des priorités locales.

03

Structurer des plateformes d'observation dans les métropoles

Chaque plateforme locale permet de garantir une symétrie de position entre chercheurs, élus et professionnels, de construire localement une capacité d'expertise sur l'évolution des métropoles et d'animer un cycle de séminaires et de rencontres sur le devenir de la métropole.

04

Développer un séminaire national de recherche

L'animation du programme est assurée au travers d'un séminaire national, qui garantit la coordination des travaux en les inscrivant dans une grille de lecture commune ; il est l'occasion d'alimenter, à partir d'observations locales, des temps d'échanges entre les différents participants ; il permet de capitaliser les connaissances sur le fait métropolitain.

05

Diffuser plus largement des travaux de recherche

Le programme POPSU Métropoles favorise une appropriation *in itinere* de la production scientifique. Il prévoit, à chaque étape des recherches, la production de notes. Toute l'actualité relative aux échanges est relayée régulièrement, via une lettre d'information et le site www.popsu.archi.fr.

UNE CHAIRE PARTENARIALE INTER-ÉCOLE ET INTER-UNIVERSITÉ

Au programme sera adossée une chaire focalisée sur les dynamiques métropolitaines, associant, sur chaque site de la plateforme d'observation, l'ensemble de la communauté scientifique mobilisée et les formations auxquelles elles contribuent. La chaire vise à faire exister la plateforme nationale, en complément des plateformes locales mises en place dans chaque métropole.

Ses fonctions seront doubles :

- Accompagner la production scientifique de POPSU, en organisant le croisement entre les métropoles et les thématiques.
- Valoriser les travaux produits dans le cadre du programme, à travers par exemple l'organisation de conférences nationales.

LA MÉTHODE INNOVANTE POPSU MÉTROPOLES

01



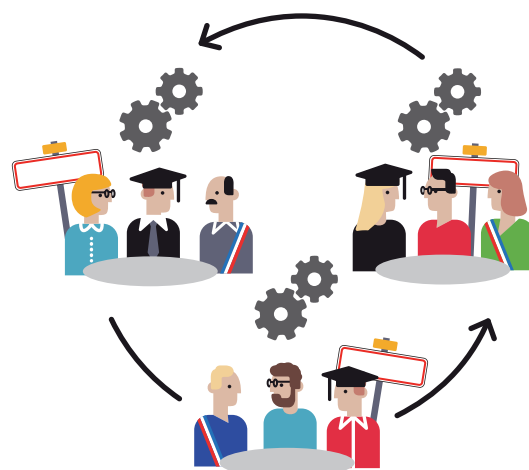
Faire émerger collectivement des problématiques dans les métropoles

02



Choisir des équipes de chercheurs dans chacune des métropoles étudiées

03



Structurer des plateformes locales de production de connaissances associant chercheurs, acteurs locaux et élus

[Méthode]

LES ACTEURS LOCAUX



L'État



Les élus
et les collectivités
territoriales



Les chercheurs



Les acteurs
de la vie locale

04



**Produire et
co-construire des
connaissances au fil
de l'eau**

05



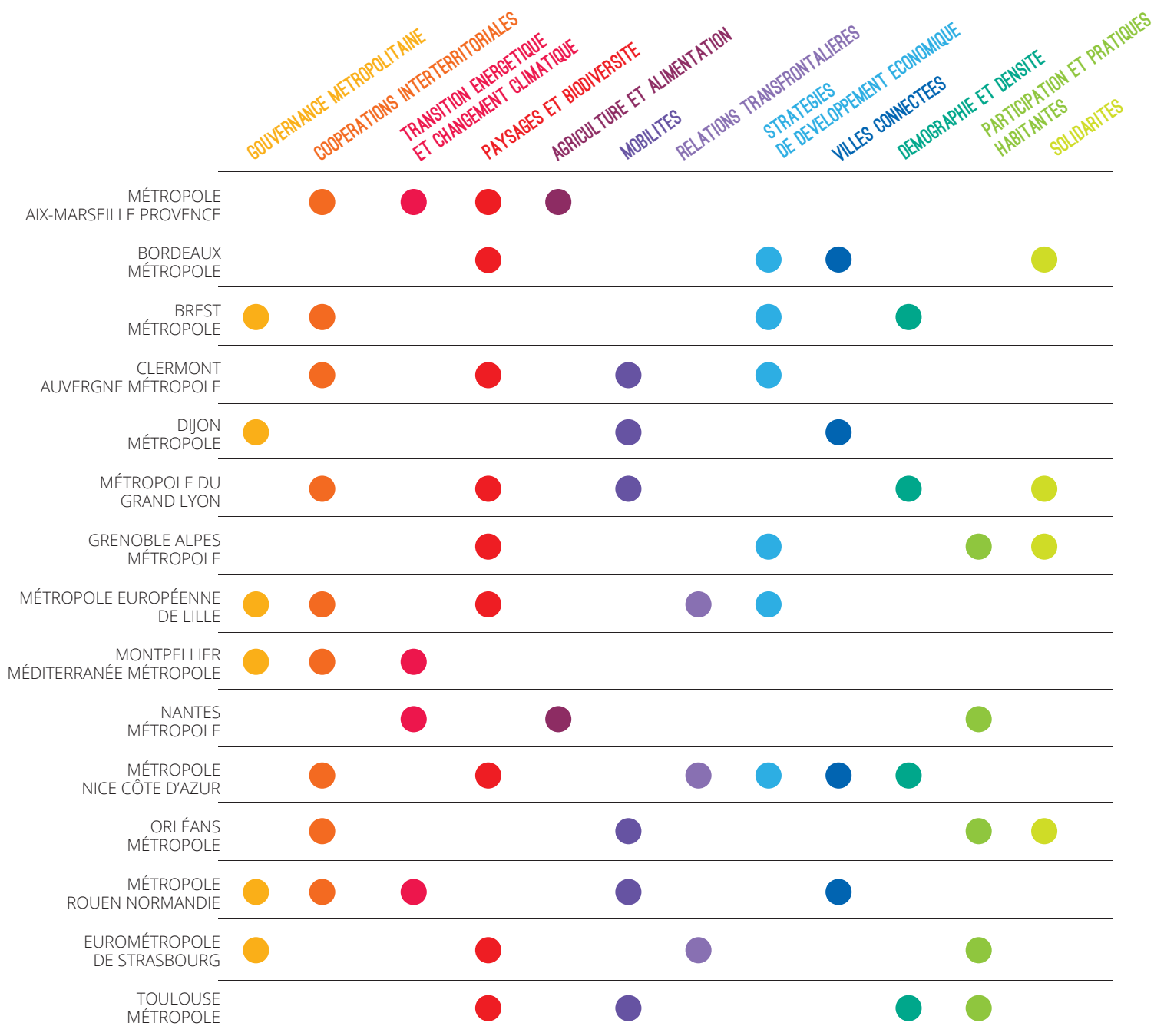
**Organiser des colloques
de synthèse à l'échelle
nationale entre élus,
acteurs et chercheurs**

06

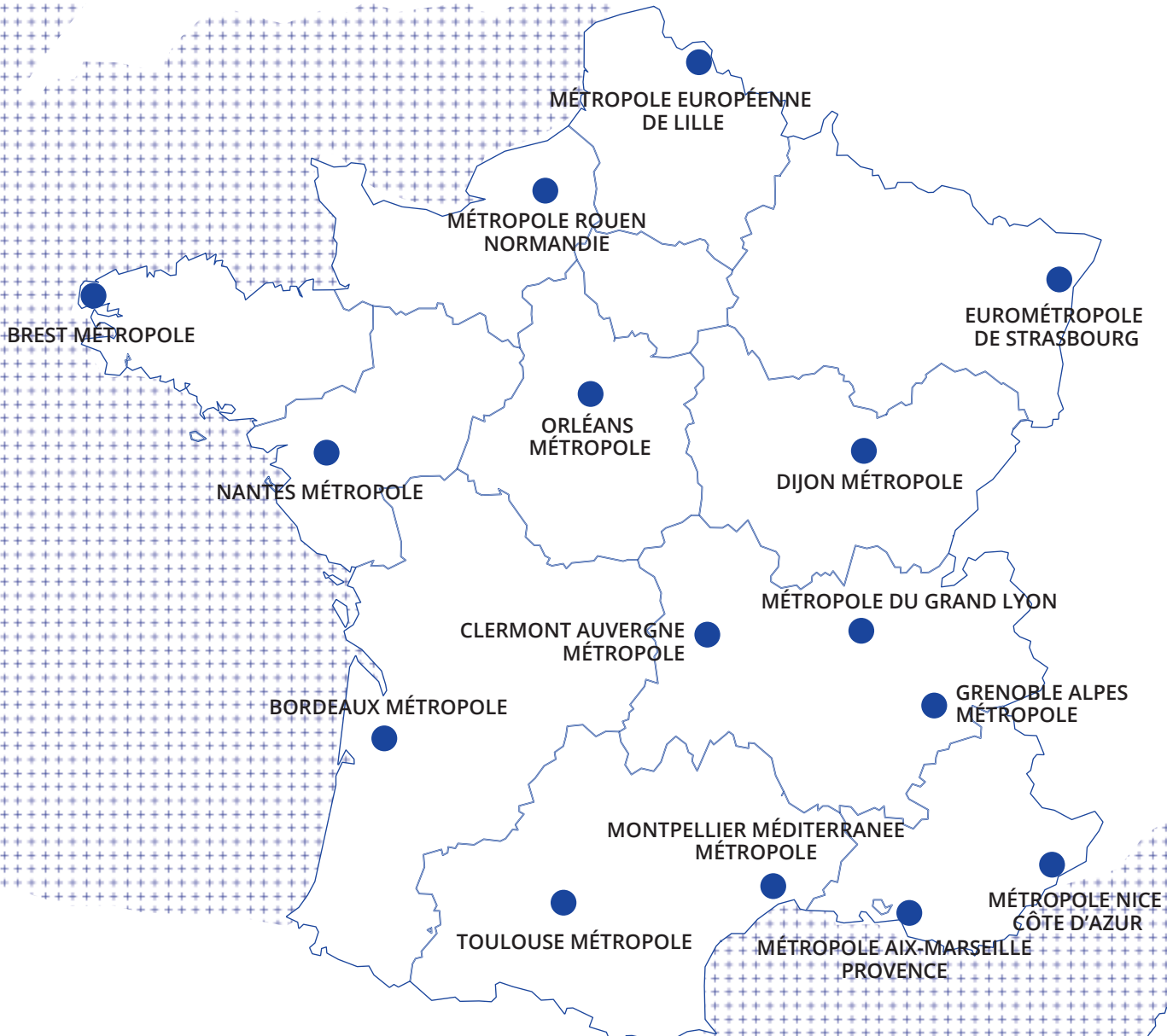


**Restituer et
valoriser les
connaissances
produites auprès
des professionnels,
des milieux
académiques
et du grand public**

LES MÉTROPOLIS POPSU ET LEURS THÉMATIQUES



[Métropoles POPSU]





BREST MÉTROPOLE



La métropole de Brest présente des caractéristiques singulières, du fait de sa position géographique périphérique et de sa dépendance historique aux décisions de l'État. C'est aussi une intercommunalité anciennement intégrée, mais qui ne rassemble aujourd'hui que huit communes et un peu moins de 205 000 habitants. Ces caractéristiques invitent à réfléchir au positionnement de la métropole brestoise dans le système économique et urbain breton, mais aussi à la façon dont évoluent ses relations d'une part avec ses partenaires institutionnels et d'autre part avec les communes et intercommunalités qui l'entourent.

Les partenariats institutionnels et les représentations de la métropole

L'accession de l'intercommunalité brestoise au statut de métropole a eu, d'un point de vue institutionnel, des effets limités, la collaboration entre communes étant ancienne. Cependant, l'obtention de ce statut métropolitain s'est traduite par la volonté de redéfinir les relations entre la métropole et ses partenaires institutionnels : l'Europe, l'État, la Région et le

Département. En particulier, l'État a longtemps utilisé de méthodes prescriptrices, auxquelles se substituent dorénavant des dispositifs reposant sur la mise en concurrence des villes ou sur la contractualisation. L'enjeu est d'observer ces relations renouvelées. Parallèlement, il s'agit d'identifier si l'agglomération brestoise est considérée comme métropolitaine, par ses habitants comme dans l'imaginaire national, ce qui conduit à porter intérêt aux récits territoriaux produits par les acteurs locaux.

Repositionner la métropole brestoise dans l'Ouest breton

La métropole brestoise entretient de manière historique des relations avec les collectivités territoriales voisines, à l'échelle locale mais aussi à celle de la région Bretagne. Si ce dialogue interterritorial nourri a permis de susciter des collaborations fructueuses, il laisse partiellement en suspens la question du rôle de la métropole dans le système socio-économique local. L'enjeu est d'évaluer si celle-ci est en capacité de jouer un rôle d'entraînement pour l'économie territoriale, dans le contexte du rôle croissant du facteur résidentiel dans les dynamiques bretonnes et d'une spécialisation dans les activités orientées vers la mer. Cet enjeu renvoie aussi à la question du périmètre de la métropole de Brest, et



notamment à l'opportunité d'intégrer en son sein de nouvelles communes.

Une métropole à faible densité ?

Le développement de l'agglomération brestoïse a été principalement centrifuge et continue pour partie à l'être, en raison d'une offre foncière abondante et bon marché dans une grande partie des espaces périurbains du territoire, du niveau satisfaisant de leur équipement et du foisonnement des initiatives habitantes. L'enjeu est d'observer comment se déploient ces dynamiques de périurbanisation au sein de la métropole brestoïse, en lien d'une part avec des politiques publiques qui cherchent à les freiner, notamment parce qu'elles entraînent une consommation excessive d'espaces naturels et agricoles, et d'autre part avec les stratégies d'opérateurs urbains, qui peuvent chercher à en tirer parti. Cela se traduit notamment par une attention portée aux pratiques et aux mobilités des ménages périurbains, ainsi qu'à leurs perceptions de la densité.

ÉLUS



François Cuillandre

Président de Brest Métropole, Maire de la Ville de Brest

Alain Masson

Vice-Président de Brest Métropole, chargé des Grands projets, de l'énergie et du Plan Climat, Adjoint au Maire de la Ville de Brest

Michel Gourtay

Vice-Président de Brest Métropole, chargé de l'Économie, Conseiller de la Ville de Brest

Frédérique Bonnard Le Floch

Vice-Présidente de Brest Métropole, chargée des Politiques européennes et contractuelles, Conseillère de la Ville de Brest

PROFESSIONNELS



Benjamin Grebot

Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Brest-Bretagne

Bertrand Uguen

Directeur général des services de Brest Métropole

Christine Walid

Chargée de projet Développement Durable, Brest Métropole

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES



Lionel Prigent

Maître de conférences, Université de Bretagne Occidentale - Institut de Géoarchitecture



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE



La métropole grenobloise, forte d'environ 450 000 habitants, doit aujourd'hui s'inscrire dans un nouveau contexte d'évolution des grands centres urbains, en questionnant notamment son modèle de développement, qui repose sur des synergies fortes entre industries, centres de recherche et administrations. Son économie comme son environnement restent fragiles et exposés à des risques, qu'il apparaît nécessaire d'identifier et d'anticiper. Ce constat amène les acteurs grenoblois à réfléchir à la manière dont ils peuvent améliorer la résilience de la métropole, c'est-à-dire sa capacité à résister aux crises, mais aussi, au-delà, à s'adapter aux mutations contemporaines.

Les mutations du système socio-économique local

La résilience grenobloise est évaluée à l'aune des évolutions contemporaines du modèle socio-économique local. Celui-ci, souvent qualifié de « technopolitain », a été impulsé par les institutions publiques : il repose sur des incitations à l'innovation pour favoriser le développement économique et sur la promotion

d'une urbanité durable par des projets conçus comme exemplaires. Si ce modèle présente des fragilités, il fait néanmoins preuve de capacités d'adaptation, notamment face aux transitions numériques et écologiques. Dans le même temps, la métropole grenobloise se caractérise, à l'instar de nombreuses métropoles, par l'émergence de pratiques socio-économiques alternatives. Celles-ci reposent sur des initiatives individuelles ou collectives, relevant de l'expérimentation sociale. L'enjeu est de comprendre ici si ce mode de développement peut être articulé avec le modèle « technopolitain » et en quoi leur rapprochement peut renforcer la résilience locale.

La montagne dans les stratégies métropolitaines

La métropole grenobloise est inscrite dans un contexte géographique spécifique. Il s'agit d'évaluer si une meilleure prise en compte par les politiques publiques des territoires voisins et notamment de l'environnement montagneux peut contribuer à la résilience. Cela implique d'étudier comment la présence de la montagne se manifeste et comment elle est perçue, notamment par les acteurs politiques et économiques grenoblois. Les stratégies de domestication de l'environnement, largement dominantes au XX^e siècle, semblent en effet s'effacer au profit d'un déve-



loppement territorial plus intégré et adapté de façon souple aux besoins et contraintes des plaines comme des pentes. La manière dont ces stratégies renouvelées sont élaborées et se concrétisent est analysée au travers des documents d'urbanisme métropolitains, mais aussi de projets mis en œuvre par les nombreuses parties prenantes, de statut public comme privé.

Articuler attractivité et hospitalité

Il s'agit d'apprécier la capacité de la métropole grenobloise à accueillir des individus venant d'ailleurs. Cette capacité peut en effet être perçue comme un levier pour améliorer la résilience locale, notamment parce qu'elle peut aboutir à transformer le cadre de vie urbain, à développer les économies résidentielles et touristiques ou encore à améliorer les capacités d'accueil et d'intégration des populations vulnérables. Il s'agit en conséquence d'observer les flux migratoires, mais aussi les situations et les parcours concrets de métropolitains temporaires et de néo-métropolitains, qu'ils soient ingénieurs, étudiants, touristes, réfugiés ou migrants. À l'aune de ces données et de ces expériences, l'enjeu est de réfléchir de façon exploratoire aux politiques publiques à mettre en œuvre en considérant l'ensemble du territoire métropolitain comme un bien commun.

ÉLUS



Christophe Ferrari

Président de Grenoble Alpes Métropole, Maire de Pont-de-Claix

Yannik Ollivier

Vice-Président de Grenoble Alpes Métropole, chargé de l'Aménagement du territoire, des risques majeurs et du Projet métropolitain, Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

Marie-José Salat

Vice-Présidente de Grenoble Alpes Métropole, chargé de l'Économie, de l'industrie, du tourisme et du rayonnement, Conseillère de la Ville de Grenoble

PROFESSIONNELS



Radia Daoud

Responsable Prospective et intelligence territoriale, Mission Stratégie et innovation, Grenoble Alpes Métropole

Michel Papaud

Directeur général des services de Grenoble Alpes Métropole

Benoît Parent

Directeur général de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise

Laurent Van Herreweghe

Adjoint au directeur général des services de Grenoble Alpes Métropole

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES



Magali Talandier

Professeure des Universités, Université Grenoble Alpes - PACTE



MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Les quatre-vingt-dix communes de la Métropole Européenne de Lille hébergent plus de 1,1 million d'habitants et de multiples centralités. Engagées de longue date dans des démarches de coopération, elles sont amenées, avec la constitution de la région Hauts-de-France, avec également l'accentuation de problématiques environnementales, à se pencher à nouveau sur les modalités de leurs échanges, au sein de la métropole autant qu'avec les villes proches, les villes belges de l'Eurométropole, Bruxelles et au-delà. Il s'agit d'interroger la possible constitution d'un modèle de métropole en réseau, pouvant créer des complémentarités entre centralités à une large échelle.

Le métabolisme territorial lillois

Les métropoles nécessitent, pour satisfaire aux besoins de leurs habitants, des échanges d'énergie et de matières, dont la gestion implique des coopérations avec d'autres territoires. Ceux-ci peuvent en effet produire ou stocker les ressources nécessaires aux métropoles (appelés intrants), être traversés par des flux de ressources ou encore être concernés par la gestion des déchets au sens large (ou extrants). Il s'agit d'ob-

server la circulation de ces flux, mais aussi l'organisation des collaborations institutionnelles autour de leur gestion. L'analyse du métabolisme de la Métropole Européenne de Lille et de ses territoires voisins se centre notamment sur la ressource en eau : sa qualité, les modalités de partage des nappes phréatiques à l'échelle de la région transfrontalière, de gestion des eaux usées ou encore de valorisation et de protection des espaces humides et des champs captants. Ces réflexions sont menées dans le contexte plus général de l'analyse de la prise de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) par la métropole et dans le contexte du grand projet transfrontalier de « l'Espace bleu », porté par l'Eurométropole.

Les coopérations économiques dans l'aire d'influence métropolitaine

En matière de développement économique, les logiques de concentration et de compétition continuent à primer dans l'aire métropolitaine lilloise, à la fois entre les centralités métropolitaines et avec les villes moyennes proches. Il s'agit d'étudier comment ces logiques peuvent être dépassées, de façon à construire un intérêt commun à coopérer et pour structurer une métropole en réseau « productive », dont l'attractivité bénéficie à toute la région. Pour ce faire, il est proposé de confronter les stratégies de certaines collectivités



territoriales visant à promouvoir les tiers-lieux productifs et les stratégies de localisation des acteurs de l'économie collaborative. L'observation des modalités de mise en place d'une gestion plus concertée de la ressource foncière pour les activités économiques et commerciales vient compléter l'analyse, en particulier dans le contexte transfrontalier : la proximité des zones d'activités wallonnes et l'attractivité de celles flamandes incitent à la recherche de complémentarités.

Des partenariats jusqu'au-delà des frontières nationales

L'étude des coopérations de la Métropole Européenne de Lille implique d'observer aussi bien les rapports entre les communes faisant partie de la métropole, ceux avec les villes moyennes proches (notamment dans le territoire du bassin minier), mais aussi les échanges transfrontaliers avec la Belgique. Il s'agit d'une part d'analyser l'évolution historique de ces relations, notamment pour rendre compte des conditions politiques de leur instauration et de leurs apports effectifs aux territoires. D'autre part, une attention particulière est portée aux outils institutionnels et techniques de maîtrise d'ouvrage et aux dispositifs spécifiques mobilisés pour mettre en place, pérenniser et rendre opérationnels ces coopérations. Les mêmes questions concernent les relations transfrontalières, elles aussi dépendantes de conditions politiques, institutionnelles et techniques, et qui impliquent, en plus des collectivités territoriales, les États français et belge.

ÉLUS



Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille,
Maire de Péronne-en-Mélantois

PROFESSIONNELS



Simon Jodogne

Directeur Euro-métropole et partenariats européens, Métropole Européenne de Lille

Yannick Bolognini

Directeur général adjoint Aménagement et habitat, Métropole Européenne de Lille

Laura Cantaloube

Cheffe de projet Développement territorial, Métropole Européenne de Lille

Bruno Cassette

Directeur général des services de la Métropole Européenne de Lille

Didier Decoupigny

Directeur général de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Catherine Guieu

Directrice générale adjointe du pôle Réseaux, services et mobilité-transports, Métropole Européenne de Lille

Dany Mackowiak

Directeur général adjoint du pôle Planification stratégique et gouvernance, Métropole Européenne de Lille

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES



Marc Dumont

Professeur des Universités, Université Lille 1 – TVES



Bénédicte Grosjean

Maître de conférences, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lille – LACTH



MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE



La création de la Métropole Rouen Normandie en 2015 a été l'aboutissement d'un processus récent, qui a conduit quatre communautés à fusionner en 2010 pour bâtir une communauté d'agglomération rassemblant soixante-et-onze communes et près de 490 000 habitants. Cela a permis un changement d'échelle dans l'appréhension du territoire et le déploiement de nouvelles politiques publiques. Il s'agit d'examiner ce qui a rendu possible ce processus, comment il s'est déroulé, mais aussi d'en mesurer l'impact, notamment dans les modes de relation avec le tissu productif local et la prise en charge des dynamiques sociales et environnementales.

La structuration métropolitaine par le dialogue interterritorial

L'histoire de la structuration intercommunale rouennaise est marquée par une pratique ancienne du dialogue interterritorial. Celui-ci s'est organisé aussi bien entre des communes aujourd'hui intégrées dans la métropole qu'avec des institutions intervenant à d'autres échelles, notamment en Normandie et dans la vallée de la Seine, jusqu'à Paris.

Faire l'inventaire de ces relations pour les analyser permet de comprendre à la fois pourquoi et comment elles ont été mises en place, en quoi elles ont rendu possible l'élargissement de la structure intercommunale et ce qu'elles donnent aujourd'hui la possibilité de projeter et de réaliser. Une démarche comparable est menée pour comprendre l'organisation des relations entre les institutions publiques et les acteurs économiques, de façon notamment à observer l'inscription de ces derniers dans les dynamiques locales. Il s'agit ainsi de s'interroger sur la manière dont l'institution « métropole » permet de mieux se saisir des dynamiques de métropolisation, c'est-à-dire des dynamiques économiques, sociales et culturelles liées à l'interdépendance de plus en plus forte entre les territoires.

Accéder aux centralités métropolitaines

Le processus de métropolisation renouvelle les questionnements sur l'accès à la mobilité et aux centralités, au moment où des innovations en matière de mobilité et le développement des modes actifs bouleversent perceptions et approches. Ce phénomène est particulièrement prégnant dans la métropole rouennaise, qui concentre étroitement de la ville-centre, congestion automobile liée notamment à l'absence de contournement urbain, émergence de



nouvelles centralités et un écosystème industriel et de recherche performant, porteur de nombreuses innovations en matière de transport à l'image du lancement en 2018 du premier service de mobilité autonome en Europe. L'enjeu est d'interroger les inégalités d'accès aux centralités métropolitaines, la trajectoire de l'action publique locale et l'apport du digital et des mobilités connectées au moyen d'un diagnostic de l'état actuel et d'un exercice prospectif sur les mobilités intelligentes à l'échelle métropolitaine.

Un retour réflexif sur les mobilisations locales autour de l'enjeu climatique

En partenariat avec WWF, la Métropole Rouen Normandie engage une démarche visant à la signature fin 2018 des « Accords de Rouen pour le climat ». Au-delà des actions sur son propre patrimoine ou dans le cadre de ses compétences, la métropole anime une dynamique territoriale visant à fédérer acteurs économiques et institutionnels, communes et citoyens pour construire leur propre engagement pour le climat. Cette expérimentation est accompagnée par un groupe d'experts constituant un « GIEC local ». L'enjeu n'est pas de prolonger cette expérience, mais de revenir de façon réflexive sur son déroulement, en particulier pour apprécier ses effets sur les politiques publiques et sa capacité à mobiliser la société civile. Cette analyse est complétée par un dispositif d'observation des mutations engagées dans différents secteurs économiques à la suite de la mise en place de politiques sectorielles portant sur l'énergie et le climat.

ÉLUS



Frédéric Sanchez

Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire du Petit-Quevilly

Yvon Robert

Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie, chargé des Finances, des ressources, de l'économie, du Pôle de proximité de Rouen et du développement économique tertiaire (Seine Cité), Maire de Rouen

Joachim Moyse

Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie, chargé de l'Habitat et de la politique de la ville, Maire de Saint-Étienne du Rouvray

Françoise Guillotin

Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie, chargée de l'Urbanisme, du Plan local d'urbanisme intercommunal, de la politique foncière et de l'urbanisme commercial, Maire d'Elbeuf

Cyrille Moreau

Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie, chargé de l'Environnement, de l'agriculture périurbaine, de l'air, de la biodiversité, de l'énergie, de l'économie sociale et solidaire, Conseiller de la Ville de Rouen

Marc Massion

Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie, chargé de la Commission d'appel d'offre et de la mobilité durable, Maire du Grand-Quevilly

Christine Rambaud

Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie, chargée de la Collecte et du traitement des déchets ménagers

PROFESSIONNELS



Laurent Sodini

Conseiller du Président de la Métropole Rouen Normandie

Frédéric Althabe

Directeur général des services de la Métropole Rouen Normandie

Bertrand Masson

Directeur Aménagement et grands projets, Métropole Rouen Normandie

Laurent Moreno

Directeur général de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure

Gérard Sorel

Directeur général adjoint Services aux usagers et transition écologique, Métropole Rouen Normandie

Paule Valla

Directrice générale adjointe Urbanisme et Habitat, Métropole Rouen Normandie

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES



Xavier Desjardins

Professeur des Universités, Sorbonne Université - ENEC



TOULOUSE MÉTROPOLE



La métropole toulousaine a connu, au cours des cinquante dernières années, une croissance démographique exceptionnelle. Elle accueille aujourd'hui plus de 1,3 millions d'habitants. Si cette attractivité nourrit le dynamisme de l'économie locale, elle suscite aussi des effets plus contrastés, qu'il s'agisse des mobilités ou de la consommation d'espaces naturels et agricoles. Pour rendre compte des causes et des conséquences de cette croissance, il est proposé d'observer les motivations et les pratiques des habitants de la métropole d'une part, l'évolution des territoires d'autre part, particulièrement au sein de deux espaces : dans un « cône » Ouest, en direction d'Auch, de Toulouse à L'Isle-Jourdain, et dans un « cône » Nord, en direction de Montauban, de Toulouse à Verdun-sur-Garonne.

Réinterroger les causes de la croissance démographique et l'habiter métropolitain

Les causes de la croissance toulousaine sont pour l'essentiel connues : l'agglomération réunit des atouts en matière économique et de qualité de vie qui la rendent attractive. L'analyse des parcours résidentiels

et des représentations de différents types d'habitants permet d'approfondir ces connaissances, notamment pour mieux apprécier les logiques d'installation des ménages au sein de l'espace métropolitain et pour identifier ce pourquoi ils arrivent dans la métropole, y restent, changent de lieu de résidence et pour certains la quittent. Il s'agit aussi de comprendre comment leurs pratiques structurent l'espace et motivent des politiques publiques.

L'évolution des déplacements depuis le périurbain

Au-delà des projets d'amélioration des transports en commun, dont elle reste pour partie à l'écart, la desserte des espaces périurbains toulousains est engagée dans des évolutions de long terme. De nouvelles pratiques comme l'utilisation des données numériques pour l'organisation des déplacements se mettent en place. A cela s'ajoutent la demande des habitants et la volonté d'une partie des élus d'intégrer mieux les déplacements dits « doux » dans une perspective d'amélioration du cadre de vie et de valorisation de l'environnement. Cela donne notamment lieu à de nouvelles réflexions sur les espaces et équipements publics périurbains, ainsi qu'à l'aménagement de sentiers ou de pistes cyclables. Dans ce contexte, il s'agit d'analyser, au regard de l'offre de



mobilité disponible et de son évolution dans le temps long, trois dynamiques en cours : les aspirations et les pratiques des habitants visant à moins se déplacer, en particulier en lien avec le développement du travail à distance ; les usages des outils numériques pour faciliter leurs mobilités à l'articulation entre les déplacements automobiles et les autres modes ; enfin, la capacité des territoires à trouver ou retrouver des chemins locaux ou territoriaux permettant de diversifier les modes de déplacement sans voiture.

Les espaces naturels et agricoles à proximité de la métropole

La métropole toulousaine s'insère dans un vaste territoire où les espaces naturels et les activités agricoles jouent un rôle structurant. Ceux-ci restent inégalement aménagés ou protégés par les collectivités territoriales, mais ils pourraient constituer un levier nouveau de l'attractivité métropolitaine ou être le support d'un renouvellement des rapports entre les territoires urbanisés et les territoires non-urbanisés. L'enjeu est d'interroger les coopérations interterritoriales et les stratégies métropolitaines mises en œuvre autour des espaces naturels et agricoles, à l'aune des attentes, des perceptions et des pratiques des habitants de la métropole. Le questionnement n'exclut pas les tensions et contradictions d'usage qui affectent ces lieux considérés par certains comme des espaces de contemplation ou de loisirs et par d'autres comme des espaces à vocation productive.

ÉLUS



Jean-Luc Moudenc

Président de Toulouse Métropole, Maire de Toulouse



François Chollet

Vice-Président de Toulouse Métropole, chargé de la Prospective, de la contractualisation et de la programmation métropolitaines, Adjoint au Maire de la Ville de Toulouse

PROFESSIONNELS



Pierre-Emmanuel Reymund

Responsable de mission Prospective métropolitaine, partenariats, innovation territoriale, Toulouse Métropole

Elsa Amadiou

Directrice de l'aménagement, Toulouse Métropole

Yann Cabrol

Directeur des coopérations territoriales, Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse Aire Métropolitaine

Nathalie Gourdoux

Directrice Environnement, Energie, Toulouse Métropole

Florence Mizzi

Mission Prospective et futurs urbains, Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse Aire Métropolitaine

Jacques Rosen

Directeur délégué à l'aménagement, Ville de Toulouse et Toulouse Métropole

André Thomas

Directeur général des services de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES



Fabrice Escaffre

Maître de conférences, Université Toulouse Jean Jaurès – LISST-Cieud

L'ÉQUIPE POPSU

Le programme POPSU est opéré par le groupement d'intérêt public (GIP) Atelier international du Grand Paris / Europe des projets architecturaux et urbains.

Hélène Peskine

Secrétaire permanente du Plan Urbanisme
Construction Architecture, Ministère de la
Transition écologique et solidaire, Ministère
de la Cohésion des territoires

Jean-Baptiste Marie

Directeur de programme
jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr
+ 33 (0)1 40 81 24 68

Matthieu Gimat

Secrétaire scientifique
matthieu.gimat@popsu.archi.fr
+33 (0)1 40 81 80 40

Julien Moulard

Chargé de mission
julien.moulard@popsu.archi.fr
+33 (0) 1 40 81 70 72

Fabienne Dran

Assistante de direction
fabienne.dran@developpement-durable.gouv.fr
+ 33 (0)1 40 81 93 27

VALORISATION DU PROGRAMME POPSU

Bénédicte Bercovici

Chargée de valorisation
benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr
+ 33 (0)1 40 81 73 09

Christophe Perrocheau

Chargé de valorisation
christophe.perrocheau@i-carre.net
+ 33 (0)1 40 81 24 33

LE CONSEIL STRATÉGIQUE

PRÉSIDENT



Jean-Marc Offner

Directeur général de l'urba, agence d'urbanisme Bordeaux Métropole – Aquitaine

MEMBRES



François Bertrand

Directeur général adjoint en charge du pôle stratégie et ressources de l'Établissement public foncier d'Île-de-France



Hugo Bévort

Directeur des Stratégies Territoriales, Commissariat général à l'égalité des territoires



Alain Bourdin

Professeur des Universités, École d'Urbanisme de Paris



Laure-Agnès Caradec

Adjointe au Maire de la Ville de Marseille, Présidente d'Euroméditerranée, Présidente de l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise



Sébastien Chambe

Directeur Général Adjoint de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France



Nicolas Ferrand

Directeur général de la Société de livraison des ouvrages olympiques – Solideo



Marie-Christine Jaillet

Directrice de recherche au CNRS (LISST-Cieu), Présidente du Conseil de développement de Toulouse Métropole, Responsable scientifique du programme POPSU Métropoles



Jean-Baptiste Marie

Directeur de programme POPSU



Gilles Pinson

Professeur des Universités, Sciences Po Bordeaux



Hélène Peskine

Secrétaire permanente du Plan Urbanisme Construction Architecture, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère de la Cohésion des territoires



Emmanuel Rouède

Directeur général des Services de la Ville de Grenoble



Frédéric Sanchez

Président de la Métropole Rouen Normandie



Michel Vayssié

Directeur général des services de la Ville de Lille



Pierre Veltz

Directeur de recherche

Directrice de la publication :
Hélène Peskine

Directeur de programme POPSU :
Jean-Baptiste Marie

Rédaction :
Jean-Marc Offner, Marie-Christine Jaillet,
Jean-Baptiste Marie, Laetitia Comito-Bertrand,
Matthieu Gimat

Coordination :
Laetitia Comito-Bertrand

Conception graphique :
Figures Libres / Maud Boyer, Simon Ruaut

Crédits photos :
Tous les portraits : droits réservés / Les métropoles : ©altitudedrone,
©Grenoble-Alpes métropole/Lucas Frangella, ©Vincent Lecigne/MEL,
©SergiyN, ©Julien Bastide

Typographies :
Open Sans, Steve Matteson
Ostrich Sans, Tyler Finck

Impression :
MCT/MTES/SG/SPSSI/ATL2

Février 2019





PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES

Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche de la Défense - Paroi Sud
Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de la Cohésion des territoires
92055 La Défense Cedex
+33 (0) 1 40 81 24 37

DIRECTION DU PROGRAMME POPSU

Jean-Baptiste Marie

Directeur de programme
jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr
+ 33 (0)1 40 81 24 68

Matthieu Gimat

Secrétaire scientifique Popsu
matthieu.gimat@popsu.archi.fr
+33 (0)1 40 81 80 40

Julien Moulard

Chargé de mission
julien.moulard@popsu.archi.fr
+33 (0)1 40 81 70 72

VALORISATION DU PROGRAMME POPSU

Bénédicte Bercovici

Chargée de valorisation
benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr
+ 33 (0)1 40 81 73 09

Christophe Perrocheau

Chargé de valorisation
christophe.perrocheau@i-carre.net
+ 33 (0)1 40 81 24 33



www.popsu.archi.fr
www.urbanisme-puca.gouv.fr
[@popsu_puca](https://twitter.com/popsu_puca)